

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1528)

Adopté

AMENDEMENT

N° AS1373

présenté par
Mme Le Nabour, rapporteure

ARTICLE 9

I. – À l’alinéa 22, substituer aux mots :

« personnes mentionnées »

les mots :

« représentants mentionnés ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution à l’alinéa 23.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.